

<http://clg-rostand-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article545>

autorisations de déplacements

- Documents utiles -



Date de mise en ligne : mardi 3 novembre 2020

Copyright © Collège Jean Rostand - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du confinement actuel des attestations sont requises pour se déplacer :

[-] pour les enfants qui se rendent au collège, il suffit d'être en possession de son carnet de liaison
[-] pour les familles qui accompagnent les enfants au collège, il faut compléter un document (en annexe de l'article) et le présenter au collège pour signature. Vous pouvez nous adresser le document par mail ou vous présenter au secrétariat.

Le principal

S. Fix